



Le collectif des faucheurs volontaires, créé lors du rassemblement dans le Larzac en 2003, compte aujourd'hui plus de 7000 membres.

Le collectif des faucheurs volontaires, créé lors du rassemblement dans le Larzac en 2003, compte aujourd'hui plus de 7000 membres.

- Les faucheurs volontaires dénoncent les expérimentations ou les cultures OGM en plein champ qui permettent la contamination irréversible des autres espèces végétales.
Ils refusent le brevetage du vivant qui met les paysans de toute la planète sous la domination des entreprises biotechnologiques (Monsanto, etc...).
Ils dénoncent l'abandon du consommateur à une politique de distribution alimentaire qui nie le principe de précaution.

- Les faucheurs volontaires dénoncent les expérimentations ou les cultures OGM en plein champ qui permettent la contamination irréversible des autres espèces végétales.
Ils refusent le brevetage du vivant qui met les paysans de toute la planète sous la domination des entreprises biotechnologiques (Monsanto, etc...).
Ils dénoncent l'abandon du consommateur à une politique de distribution alimentaire qui nie le principe de précaution.

Depuis 2004, de nombreux fauchages de parcelles d'essai ou de cultures OGM (certaines illégales) ont été effectuées à main nue et revendiqués. Le collectif accomplit ainsi un acte de désobéissance civique qui permet également, en occupant l'espace médiatique, d'alerter et de sensibiliser le grand public.

Depuis 2004, de nombreux fauchages de parcelles d'essai ou de cultures OGM (certaines illégales) ont été effectuées à main nue et revendiqués. Le collectif accomplit ainsi un acte de désobéissance civique qui permet également, en occupant l'espace médiatique, d'alerter et de sensibiliser le grand public.

Pour ces actions citoyennes, réfléchies et non-violentes, des dizaines de femmes et d'hommes sont aujourd'hui traînés devant les tribunaux, risquant peine de prisons et amendes :

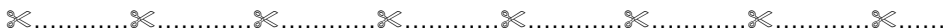
Pour ces actions citoyennes, réfléchies et non-violentes, des dizaines de femmes et d'hommes sont aujourd'hui traînés devant les tribunaux, risquant peine de prisons et amendes :

Exemple : 14 août 2006 : une parcelle d'essai de maïs Nk 603 Mon 810 (gène de résistance au Round up et insecticide Bt) est neutralisée à Villereau dans le Loiret. Après une mise en garde à vue, un jugement en première instance (fév. 2007), le jugement d'appel (déc. 2007) et un pourvoi en cassation rejeté en 2008, les 32 faucheurs écopent d'une peine de prison avec sursis (3 à 4 mois) et d'amendes de 1500 à 3000 euros pour « destruction du bien d'autrui en réunion ». Ces peines s'accompagnent d'amendes pour refus de prélèvement d'ADN (16 x 300 euros) et des frais d'avocat et de justice (32 x 270 euros) : Au total près de 78000 euros à payer.

Exemple : 14 août 2006 : une parcelle d'essai de maïs Nk 603 Mon 810 (gène de résistance au Round up et insecticide Bt) est neutralisée à Villereau dans le Loiret. Après une mise en garde à vue, un jugement en première instance (fév. 2007), le jugement d'appel (déc. 2007) et un pourvoi en cassation rejeté en 2008, les 32 faucheurs écopent d'une peine de prison avec sursis (3 à 4 mois) et d'amendes de 1500 à 3000 euros pour « destruction du bien d'autrui en réunion ». Ces peines s'accompagnent d'amendes pour refus de prélèvement d'ADN (16 x 300 euros) et des frais d'avocat et de justice (32 x 270 euros) :Au total près de 78000 euros à payer.

Si nous ne pouvons pas nous engager au côté des faucheurs, leur combat nous concerne tous et nous pouvons les soutenir de plusieurs façons.

Si nous ne pouvons pas nous engager au côté des faucheurs, leur combat nous concerne tous et nous pouvons les soutenir de plusieurs façons.



- J'adhère au Comité de Soutien : de 5 à 10€ selon mes revenus.
30€ pour une organisation (association, etc...)
J'accepte de recevoir les informations du comité de Soutien des faucheurs volontaires et des les diffuser dans mon réseau.
Je désire être membre actif du comité de soutien (A.G., C.A., etc...).

- J'adhère au Comité de Soutien : de 5 à 10€ selon mes revenus.
30€ pour une organisation (association, etc...)
J'accepte de recevoir les informations du comité de Soutien des faucheurs volontaires et des les diffuser dans mon réseau.
Je désire être membre actif du comité de soutien (A.G., C.A., etc...).



Je fais un don de € En liquide ou par chèque libellé à l'ordre du « Comité breton de Soutien aux faucheurs volontaires d'OGM ».

Je fais un don de € En liquide ou par chèque libellé à l'ordre du « Comité breton de Soutien aux faucheurs volontaires d'OGM ».

Je vends des bons de soutien (le carnet de 10 coûte 30€) je commande Carnet(s) et verse x 30€ = Pour les recevoir.

Je vends des bons de soutien (le carnet de 10 coûte 30€) je commande Carnet(s) et verse x 30€ = Pour les recevoir.

Bulletins d'adhésions (à remplir au verso), commandes et chèques sont à adresser à l'adresse suivante

Bulletins d'adhésions (à remplir au verso), commandes et chèques sont à adresser à l'adresse suivante

Comité Breton de Soutien aux Faucheurs Volontaires d'OGM

Comité Breton de Soutien aux Faucheurs Volontaires d'OGM

Catherine Picard – Croissant Loctudy – 29340 Riec sur Belon

Catherine Picard – Croissant Loctudy – 29340 Riec sur Belon

Tél. 02.98.06.56.40 cathypicard29@yahoo.fr

Tél. 02.98.06.56.40 cathypicard29@yahoo.fr



Comité Breton de Soutien aux faucheurs Volontaires d'OGM

Croissant Loctudy
29340 Riec sur Belon

Tél. 02.98.06.56.40

cathypicard29@yahoo.fr

www.soutienfaucheursbretagne.org

Comité Breton de Soutien aux faucheurs Volontaires d'OGM

Croissant Loctudy
29340 Riec sur Belon

Tél. 02.98.06.56.40

cathypicard29@yahoo.fr

www.soutienfaucheursbretagne.org

**Bulletin d'adhésion au Comité Breton de Soutien aux Faucheurs
Volontaires d'OGM**

Nom :Prénom :

Organisation :

Adresse :

.....

Mail :Tel :

Date :Signature :

**Bulletin d'adhésion au Comité Breton de Soutien aux Faucheurs
Volontaires d'OGM**

Nom :Prénom :

Organisation :

Adresse :

.....

Mail :Tel :

Date :Signature :